



Denonciation calomnieuse

Par La nester

Bonjour

Un ancien ami avec lequel j'ai très peu de contact depuis des années, sauf un sms aux anniversaires ou 5 minutes de discussion quand on se croise par hasard. M'accuse de harcèlement sur internet et m'a prévenu qu'il allait porter plainte. Je ne sais pas quel est le harcèlement qu'il subit ni ne sais pas pourquoi il me pense concernée. Il m'envoie beaucoup de messages pour me menacer de porter plainte si je n'arrête pas, et je sais qu'il est également aller voir au moins mes parents pour leuren parler.

J'ai arrêté de répondre à ses messages.

Dois-je préparer ma défense avant que la plainte soit déposée ?

Dois-je moi-même porter plainte pour denonciation calomnieuse ou pour harcèlement ?

Je suis un peu perdue.

Nous nous étions perdus de vue mais n'avions de memoire jamais eu de dispute.

Par ESP

Bonjour

En l'état actuel, vous n'avez rien d'autre à faire qu'attendre, car sa plainte ne sera pas retenue sans preuve vérifiable

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

en ce qui concerne votre adversaire, ne cherchez pas à anticiper ses éventuelles manoeuvres procédurales, il cherche peut-être simplement à vous impressionner/intimider ou à vous nuire d'une manière ou d'une autre.

Par contre, vous pouvez déposer plainte contre lui pour harcèlement moral.

Code pénal, dila, légifrance :

Article 222-33-2-2Version en vigueur depuis le 04 mars 2022

Modifié par LOI n°2022-299 du 2 mars 2022 - art. 13

Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 ? d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours ou n'ont entraîné aucune incapacité de travail. [...]

Source :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045292599]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045292599[/url]

Pour des conseils et informations pratiques sur la plainte et son déroulement :

[url=https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/plainte-penale-victime-procedure-27446.htm]https://www.legavox.fr/bl og/jerome-chambron/plainte-penale-victime-procedure-27446.htm[/url]

Par La nester

Merci pour vos réponses ! :)